

Prendre vos médicaments

Prendre vos médicaments est une partie importante de votre traitement.

La prise de vos médicaments peut vous aider à :

- › éviter de devoir aller à l'hôpital;
- › vous rétablir plus rapidement;
- › maintenir votre santé et votre bien-être.

Voici des raisons pour lesquelles certaines personnes arrêtent de prendre leurs médicaments.

- › Elles croient qu'elles n'en ont pas besoin.
- › Certains effets secondaires les dérangent.
- › Il peut être difficile de penser à prendre plusieurs médicaments.
- › Elles peuvent vouloir consommer de l'alcool ou des drogues, ce qui peut nuire aux effets des médicaments.
- › Les médicaments sont chers.
- › Elles pensent qu'il est acceptable d'arrêter leurs médicaments lorsqu'elles se sentent mieux et qu'elles n'ont plus de symptômes.
- › Elles ne se sentent pas bien et pensent que le médicament ne fonctionne pas.

Si ces aspects ou d'autres questions vous préoccupent, veuillez en parler à vos prestataires de soins de santé primaires. **Nous pouvons vous aider à trouver des solutions.**

Conseils pour vous aider à prendre vos médicaments

- Étant donné qu'il peut falloir un certain temps avant de ressentir l'effet des médicaments, accordez-vous suffisamment de temps.
- Parlez à votre pharmacien·ne ou à votre prestataire de soins de santé primaires des effets secondaires que vous ressentez. Il est souvent possible de les atténuer, et certains disparaissent complètement après peu de temps.
- Prenez vos médicaments à la même heure chaque jour, dans le cadre de votre routine quotidienne.

- Parlez à votre prestataire de soins de santé primaires au sujet de la consommation d'alcool ou de drogue.
- Parlez à votre prestataire de soins de santé primaires de la manière dont il peut vous aider à bien prendre vos médicaments.
- Les médicaments viennent sous différentes formes (p. ex., en comprimés, en gélules, en liquide et en injection). Demandez à votre pharmacien·ne ou à votre prestataire de soins de santé primaires si une autre forme du médicament vous conviendrait mieux.
- Il existe différentes choses qui peuvent être utiles (comme un emballage plus facile à utiliser, des rappels, la livraison des médicaments et des renouvellements automatiques).

Tenir compte des coûts de vos médicaments

- Remplissez chaque année votre déclaration d'impôt sur le revenu afin de pouvoir demander les prestations du régime d'assurance-médicaments.
 - › <https://novascotia.ca/dhw/pharmacare> (en anglais seulement)
- Demandez à votre prestataire de soins de santé primaires si l'un de vos médicaments doit faire l'objet d'une exception. Pour plus d'information, rendez-vous à :
 - › <https://novascotia.ca/dhw/pharmacare/exception-status-drugs.asp> (en anglais seulement)

Demandez à votre pharmacien·ne ou à votre prestataire de soins de santé primaires de vous aider à vérifier si vos médicaments sont admissibles à une couverture.

**En prenant vos médicaments régulièrement,
vous contribuez à votre propre santé et à votre bien-être.**

Vous avez besoin d'autre information sur des questions de santé?

Vous trouverez la présente publication et toutes nos autres ressources à l'intention des patients à <https://library.nshealth.ca/PatientEducation> (en anglais seulement).

Communiquez avec la bibliothèque publique de votre région pour obtenir des livres, des vidéos, des magazines et d'autres ressources.

Pour plus d'information, allez à <http://library.novascotia.ca/fr>.

Vous pouvez parler à une infirmière autorisée en Nouvelle-Écosse à tout moment, en composant le 8-1-1.

Vous pouvez aussi consulter le <https://811.novascotia.ca/?lang=fr>.

Pour découvrir d'autres programmes et services offerts dans votre collectivité, composez le 2-1-1 ou allez à <http://ns.211.ca> (en anglais seulement).

Santé Nouvelle-Écosse fait la promotion d'un environnement sans fumée, sans vapeur et sans parfum.

Nous vous remercions de ne pas porter ni utiliser de produits parfumés.

www.nshealth.ca

Préparation : Programme de santé mentale et de traitement des dépendances

Conception : Services de la bibliothèque de Santé Nouvelle-Écosse

Les renseignements contenus dans la présente publication sont fournis uniquement à titre d'information et d'éducation.

Ils ne remplacent pas les conseils médicaux ou les soins de santé offerts par un professionnel de la santé.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.